

on ne devrait pas oublier que les municipalités ont des problèmes considérables, qu'elles sont mal représentées dans la discussion de la législation, parce que les trois quarts du temps les distributions des secteurs électoraux dans les provinces ne sont pas faites équitablement. Les municipalités urbaines sont mal représentées et ont des besoins plus grands que les municipalités rurales, puisque le gouvernement fédéral contraint même les municipalités à payer des taxes sur les matériaux qu'elles achètent, ce dont les gouvernements fédéral et provinciaux sont dispensés. Et l'on impose ainsi aux citoyens une double taxation.

Troisièmement, les municipalités sont handicapées dans la façon de se procurer des sources de revenu et dans les moyens qu'elles peuvent avoir pour les rembourser parce que, justement, le gouvernement fédéral se sert d'abord, et le gouvernement provincial ensuite, et s'il reste des liquidités disponibles pour les municipalités elles les obtiendront, mais s'il n'en reste pas, bien, elles se serreront la ceinture.

Quatrièmement, les municipalités sont handicapées dans leurs possibilités d'emprunts et indirectement elles voient leurs fardeaux s'alourdir chaque année, au fur et à mesure que le pays se développe, grâce aux efforts que font nos gouvernements pour assurer une prospérité dans tous les coins du pays. Alors, elles doivent préparer les nouveaux secteurs domiciliaires, assurer des services d'égouts et d'aqueducs, des nouvelles routes, des nouveaux parcs, des nouvelles écoles, de nouveaux hôpitaux.

Elles ont évidemment des contributions généreuses des gouvernements, mais je dis que cela ne règle pas leurs problèmes dans la proportion dans laquelle la responsabilité des municipalités a augmenté au cours de ces dernières années. Il faut donc une solution draconienne et globale.

Ce que je trouve répréhensible, surtout, c'est que les municipalités n'ont pas voix au chapitre. On les traite comme de grands enfants pauvres, comme des orphelins et on les oblige à accepter les miettes qui tombent de la table des riches. On devrait les consulter, leur permettre de participer aux délibérations qui concernent les partages fiscaux entre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, au moins comme témoins, pour savoir ce qui se passe. Et quand elles présentent des mémoires fouillés, comme ceux qui sont présentés depuis plus de 25 ans aux gouvernements concernés, on devrait oublier les considérations partisans—on ne le fait

[M. Mongrain.]

pas assez dans les provinces, on le fait au gouvernement fédéral par exemple—et on devrait les écouter et les prendre au pied de la lettre.

M. le président suppléant (M. Richard): A l'ordre! Je regrette d'informer le député que son temps de parole est expiré.

[Traduction]

M. Olson: Monsieur le président, je voudrais poser au ministre quelques brèves questions au sujet du rapport émis hier par l'Organisation de coopération et de développement économique. A mon avis, il est assez alarmant qu'un tel rapport ait été publié par une organisation à laquelle beaucoup de pays appartiennent, y compris le Canada.

L'OCDE a-t-elle demandé au gouvernement canadien de prendre des dispositions pour ajuster sa politique monétaire par l'entremise de la Banque du Canada afin de mieux tenir en main l'augmentation des salaires et des prix? Il semble qu'après avoir étudié l'économie canadienne l'an dernier les experts de l'OCDE ont conseillé à Ottawa de fixer des principes directeurs quant aux salaires et aux prix. J'ignore si on l'a fait, et j'aimerais que le ministre nous dise quelles dispositions le Canada a prises. Relèvent-elles de la politique monétaire et fiscale? L'OCDE a-t-elle présenté au Canada des instances plus pressantes au sujet de la régulation des salaires et des prix? A mon avis, on ne peut dissocier cette question de l'étude de la Banque du Canada car c'est un instrument dont on s'est servi par le passé pour contrôler jusqu'à un certain point les prix et les salaires.

L'hon. M. Sharp: Monsieur le président, le député sait fort bien que le Canada est membre de l'Organisation de coopération et de développement économiques et collabore avec d'autres pays membres pour atteindre des objectifs communs, surtout une augmentation soutenue de la production.

Le comité se rappellera qu'il y a quelques années l'OCDE a fixé des objectifs aux pays membres. Je suis très heureux de dire qu'en général ils ont été dépassés, et par le Canada sûrement. A dire vrai notre production a augmenté plus qu'on le croyait raisonnable il y a quelques années. Cependant, l'Organisation de coopération et de développement économiques, le Fonds monétaire international et d'autres organismes internationaux nous ont rappelé que la demande avait tendance à dépasser la production et signalé, avec raison je crois, les graves dangers qui nous guettent si nous tentons d'aller trop vite.